

TFP ASC - Agent de Sécurité Cynophile

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

NCO FORMATIONS GLOBALES
DABON Coralie
05.46.83.25.03
c.dabon@nco.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Pre-requis Aptitude médicale Carte professionnelle en cours de validité? Savoir lire, écrire, et comprendre la langue française Titulaire du SST, et en cours de validité?

Prérequis pédagogiques :

Pre-requis Aptitude médicale Carte professionnelle en cours de validité? Savoir lire, écrire, et comprendre la langue française Titulaire du SST, et en cours de validité? Test Chien par notre référent cynophile Entretien individualisé avec notre référent cynophile

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'agent de sécurité cynophile est un agent de sécurité qui doit s'attacher à constituer une véritable équipe « homme/chien » sachant optimiser les qualités acquises et naturelles du chien. Le chien est l'extension de son conducteur dans l'exercice de sa mission. Former une équipe "homme-chien" capable d'exercer des fonctions de prévention

Contenu et modalités d'organisation

Contenu Pédagogique Partie 1 – Législation et réglementations cynophiles • Connaissances spécifiques du CSI liées à l'usage d'un chien. • Code rural et législation relative aux chiens dangereux. Partie 2 – Connaissances générales du chien : acquisition de connaissances sur • Les principales maladies. • L'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien. • La vaccination. • La psychologie canine. • La morphologie et l'anatomie. Partie 3 – Obéissance et sociabilité du chien. Maîtriser : • Les techniques d'obéissance. • L'adaptabilité du chien envers son environnement. • Les techniques du binoçme maître-chien. Partie 4 – Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense. Maîtriser : • L'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée. • Faire intervenir le chien avec ou sans muselière dans le cadre de la légitime défense. • Son chien lors d'une action mordante. Partie 5 – Dérivation de personnes et d'objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personnes. Savoir : • Comprendre et utiliser de manière optimale les qualités naturelles du chien (dérivation olfactive, aérienne, au sol et souterraine, visuelle et auditive et pistage). • Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde. • Maîtriser le chien dans le cadre de la dérivation et recherche.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Agent de sécurité cynophile - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

00163994

du 01/10/2019 au
31/12/2025

Échillais (17)

NCO FORMATIONS
GLOBALES

